

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2026



UV GERMI
Société Anonyme au capital de 364 183,65 euros
SIRET : 519 114 235 00012
RCS 519 114 235
Adresse : Zac de La Nau - 19240 SAINT-VIANCE
Tel : 05.55.88.18.88
Site internet : www.uvgermi.fr

SOMMAIRE

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
2/ RAPPORT DE GESTION	4
2.1 RÉSULTAT NET	4
2.2 LE BILAN.....	4
2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE.....	5
2.4 PRESENTATION DES COMPTES	6
2.5 DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	6
2.6 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	6
2.7 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	7
2.8 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE	7
3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE	8
3.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE 30/06/2026	8
3.2 ACTIONS ET VALEURS MOBILIERES	8
3.3 ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS	8
3.4 ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS.....	8
3.5 ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS	9
3.6 ACTIONS PROPRES.....	9
4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ...	9
5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	9
5.1 GOUVERNANCE DE LA SOCIETE.....	9
5.2 CONVENTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	12
7/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 juin 2026	14
8/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	48

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'UV GERMI

Basée à Saint-Viance près de Brive, UV GERMI est une société anonyme française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant la technologie des rayons ultraviolets (UV), à des fins de dépollution de l'eau (eaux usées ou non, issues ou à destination des activités humaines ou industrielles), de l'air (dépollution des sites industriels ou à usages collectifs) et des surfaces (pour les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires, notamment).

La Société, créée en 2010, a bénéficié de la grande expérience de son dirigeant André Bordas qui dès 1995, convaincu du potentiel de la technologie UV, avait conçu et fabriqué des réacteurs de traitement UV destinés à la dépollution des eaux de culture sous serre. En effet, la technologie UV est une technologie de dépollution « physique » grâce à laquelle, il n'est pas nécessaire de recourir à des traitements chimiques inadaptés à ce type de culture.

La société compte 40 collaborateurs en moyenne au premier semestre 2026.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 21 juillet 2017.

Adresse du siège social : Zac de La Nau – 19240 SAINT-VIANCE

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 519 114 235 RCS de Brive

2/ RAPPORT DE GESTION

2.1 RÉSULTAT NET

2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Au 30 juin 2026, le crédit d'impôt est estimé à 38 K€ contre 52 K€ au 30 juin 2025.

2.1.2 RESULTAT NET

Le résultat net s'élève à 188 K€ contre 350 K€ au 30 juin 2025.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires progresse par rapport au premier semestre 2025. L'activité reste toutefois influencée par la conjoncture économique mondiale et les événements au Moyen-Orient, qui ont réduit la part de l'export et entraîné des reports de commandes de 2025 et du premier semestre 2026 vers la seconde partie de l'exercice.

2.2 LE BILAN

2.2.1 ACTIF

2.2.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles hors immobilisations en cours s'établissent en valeur nette comptable à 710 K€ au 30 juin 2026 contre 950 K€ au 30 juin 2025.

Les immobilisations incorporelles en cours s'élèvent à 404 K€ au 30 juin 2026, et représentent des frais de recherche et développement qui figurent à ce poste jusqu'à la date de la première commercialisation du produit réalisé dans le cadre des travaux de recherche et développement.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 501 K€ au 30 juin 2026 contre 615 K€ au 30 juin 2025.

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 502 K€ au 30 juin 2026.

Aux titres de participation au capital de la SAS OSHUN à hauteur de 15 % du capital, soit 100 K€,

A une avance en compte courant à la SAS OSHUN pour un montant de 92 K€

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et ont subi une dépréciation pour la totalité de leur valeur, l'avance en compte courant également.

- Les autres titres immobilisés nets s'élèvent à 502 K€ au 30 juin 2026. Les actions propres immobilisées sont valorisées selon la méthode FIFO et font l'objet d'une dépréciation de 29 K€ pour tenir compte du cours moyen de l'action enregistré au mois de juin 2026.
 - Au 30 juin 2026, la Société détient 49 269 actions propres. Au cours du semestre, elle a procédé à l'acquisition de 27 924 actions propres au cours moyen de 2,52 euros par action.
 - Les dépôts et cautionnements s'élèvent à 150 €.

Pour mémoire, au 31 décembre 2025, la Société détenait 21 345 de ses propres actions.

2.2.1.2 Actif circulant

Le stock de matières premières s'élevait à 1 370 K€ au 30 juin 2026 contre 1 926 K€ au 30 juin 2025.

Les travaux et produits en cours représentaient 956 K€ au 30 juin 2026 contre 945 K€ au 30 juin 2025.

La valeur nette comptable des créances clients et comptes rattachés s'élève à 1 237 K€ au 30 juin 2026 contre 1 279 K€ au 30 juin 2025.

2.2.1.3 Trésorerie

La trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2 474 K€ au 30 juin 2026 contre 4 251 K€ au 30 juin 2025.

2.2.2 PASSIF

Situation nette

Les capitaux propres s'élèvent à 7 466 K€ au 30 juin 2026 contre 10 196 K€ au 30 juin 2025, après l'offre publique de rachat et la réduction de capital intervenues au premier semestre 2026.

Emprunts et dettes

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 230 K€ au 30 juin 2026 contre 252 K€ au 30 juin 2025.

Les dettes fournisseurs représentent 325 K€ au 30 juin 2026, contre 399 K€ au 30 juin 2025.

Les dettes fiscales et sociales sont de l'ordre de 461 K€ au 30 juin 2026, contre 504 K€ au 30 juin 2025.

2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

2.3.1 Faits marquants du premier semestre 2026

Offre publique de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 5 janvier 2026 a approuvé une réduction de capital d'un montant nominal maximum de 120 000 euros par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de leur annulation, ainsi que le dépôt d'une offre publique de rachat auprès de l'ensemble des actionnaires.

À la suite de la décision de conformité de l'AMF du 5 février 2026, l'offre publique de rachat a été ouverte du 9 février au 2 mars 2026 inclus. Elle portait sur un maximum de 800 000 actions au prix unitaire de 3,30 euros. 1 166 580 actions ayant été présentées, une réduction proportionnelle des demandes a été appliquée. La Société a racheté puis annulé 800 000 actions, pour un montant total de 2 640 K€, entraînant une réduction nominale du capital de 120 K€.

Au 30 juin 2026, le capital social s'élève ainsi à 364 183,65 euros et est composé de 2 427 891 actions d'une valeur nominale de 0,15 euro.

Evènements au Moyen-Orient : les évènements du premier semestre 2026 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial et diminué la part de l'export d'UV GERMI. Leur caractère volatil ne permet pas, à ce stade, d'en estimer précisément les impacts financiers.

2.3.2 Evènements importants survenus depuis le 30 juin 2026

Aucun fait postérieur significatif à la clôture au 30 juin 2026 n'a été noté.

2.4 PRESENTATION DES COMPTES

Examen des comptes et résultats

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 158 091 euros contre 3 631 483 euros au 30 juin 2025, soit une hausse de 14,50 %.

L'activité progresse au premier semestre 2026 malgré un contexte économique mondial toujours incertain. Les événements au Moyen-Orient ont pesé sur la part de l'export et certains contrats ont été reportés vers la seconde partie de l'exercice 2026.

Le montant des autres produits d'exploitation, hors production immobilisée et stockée, s'élève à 47 397 euros.

Le montant des achats de matières premières, variation de stocks s'élève à 1 155 960 euros au 30 juin 2026 contre 782 469 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 48%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 271 746 euros au 30 juin 2026 contre 1 120 193 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 13,6%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 38 073 euros contre 34 955 euros au 30 juin 2025, soit une hausse de 8,9 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 972 012 euros contre 975 295 euros au 30 juin 2025, soit une baisse de 0,3 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 406 820 euros contre 398 457 euros au 30 juin 2025, soit une hausse de 2,1 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 40 personnes contre 44 personnes au 30 juin 2025.

Le montant des dotations aux amortissements et dépréciations s'élève à 202 535 euros au 30 juin 2026 contre 287 665 euros au 30 juin 2025, soit une baisse de 29,6 %.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées représente 81 626 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 4 340 euros contre 2 334 euros au 30 juin 2025.

Les charges d'exploitation du semestre ont atteint au total 4 133 112 euros contre 3 619 149 euros soit une hausse de 14,2%

Le résultat d'exploitation ressort à 151 540 euros contre 309 176 euros au 30 juin 2025.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de -1 271 euros, s'établit à 150 270 euros contre 297 421 euros au 30 juin 2025.

Après prise en compte :

- d'un crédit d'impôt sur les sociétés estimé à 38 000 euros contre 52 424 euros au 30 juin 2025,

Le résultat du semestre clos le 30 juin 2026 se solde par un bénéfice de 188 270 euros contre un bénéfice de 349 845 euros au 30 juin 2025.

Au 30 juin 2026, le total du bilan de la Société s'élève à 8 790 551 euros contre 11 454 604 euros au 30 juin 2025.

2.5 DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende ou revenus au titre des trois derniers exercices.

2.6 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours du premier semestre 2026, la Société a poursuivi ses investissements en matière de Recherche et Développement. La plaquette au 30 juin 2026 fait état de 477 902 euros d'immobilisations incorporelles en cours.

- Nouveau Ballast 95 W
- UV contrôleur et IHM Industriel

- Projet Qualico
- Réacteur adaptatif canaux ouverts
- Nouveaux réacteurs UV industriels grande capacité
- Nouveaux appareils ACS
- Nouveau système entraînement plateau de nettoyage
- AOP HAP

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

2.7 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se présente comme suit :

Nature des Indications / Périodes	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Durée de l'exercice	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	364 184	484 184	484 184	468 152	468 152
b) Nombre d'actions mises	2 427 891	3 227 891	3 227 891	3 227 891	3 121 016
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 158 091	6 805 608	8 512 602	8 035 842	7 163 288
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	346 473	388 731	1 108 077	849 904	(400 161)
c) Impôt sur les bénéfices	- 38 000	- 80 282	- 138 122	- 162 559	- 172 798
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	384 473	469 013	1 246 199	1 012 463	- 227 363
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	188 270	101 308	709 927	290 088	65 996
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements		-	-	-	-
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions		-	-	-	-
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	40	39	39	42	46
b) Montant de la masse salariale	972 012	2 117 357	2 075 112	1 978 890	1 859 286

2.8 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

L'activité du premier semestre 2026 bénéficie d'un chiffre d'affaires en progression de 14,5 % par rapport au premier semestre 2025. La marge brute de production atteint 65,3 % du chiffre d'affaires et l'excédent brut d'exploitation 392,6 K€, soit 9,4 % du chiffre d'affaires.

La conjoncture économique mondiale et les événements au Moyen-Orient continuent toutefois d'affecter la part de l'export. Des commandes initialement attendues en 2025 et au premier semestre 2026 ont été reportées sur la seconde partie de l'exercice.

3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

3.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE 30/06/2026

Suite à l'offre publique de rachat réalisée en mars 2026, une réduction de capital a été opérée à hauteur de 800 000 actions. Désormais, le capital est composé de 2 427 891 actions d'une valeur nominale de 0.15 €uros, soit un montant de 364 183,65 €uros.

REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE AU 30/06/2026						
	Nombre d'actions	Nombre d'actions Droit				
	Droite de vote simple	de vote double	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
ORIGINE	887088		887088	887088	36,54%	33,25%
W FORTUNATO	629		629	629	0,03%	0,02%
Management et salariés	76083	1455	77538	78993	3,19%	2,96%
Auto-détention	49269		49269	0	2,03%	0,00%
Fonds et public	1125363	288004	1413367	1701371	58,21%	63,77%
TOTAL	2138432	289459	2427891	2668081	100,00%	100,00%

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis trois ans au moins.

3.2 ACTIONS ET VALEURS MOBILIERES

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital.

3.3 ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.4 ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Au 30 juin 2026, les actions attribuées en période d'acquisition étaient les suivantes :

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective*
Plan 2025-1	28/06/2024	26/02/2025	5 700	Existantes ou nouvelles	26/02/2027
Plan 2026-1	28/06/2024	23/04/2026	20 000	Existantes ou nouvelles	23/04/2027

3.5 ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.6 ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 21 345 de ses propres actions valorisées à 3,48107 euros, soit 74 304 €.

Le Plan AGA 2024-1 est arrivé à échéance le 16 janvier 2025 : le conseil d'administration du 16 janvier 2025

Au 30 juin 2026, la Société détient 49 269 de ses propres actions valorisées à 2.93395 euros soit 144 553 €.

4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris le 21 juillet 2017, UV GERMI avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 29 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 17-307, et disponible sur son site internet.

5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Président Directeur Général	Monsieur Willy FORTUNATO
Directeur Général Délégué	Madame Sandrine BORDAS

Administrateurs :

- Madame Sandrine BORDAS
- Madame Corinne CHANSIAUD
- Monsieur Willy FORTUNATO
- Monsieur Julien POURQUERY

Le tableau ci-après précise les dates et conditions de nomination des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Madame Sandrine BORDAS	Directrice Générale Déléguee Administratrice	Directrice Générale Déléguee	Présidente Sas BORDAS	Nommée directrice générale déléguée aux termes du conseil d'administration du 14 novembre 2018 pour une durée illimitée Administratrice nommée par l'assemblée générale du 27/06/2025 pour une durée de 6 ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale tenue dans l'année 2031, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Willy FORTUNATO	Président du Conseil d'administration Administrateur Directeur Général	PDG	Gérant SARL Origine	Administrateur nommé par l'assemblée générale du 28 juin 2024 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé Nommé directeur général par le conseil d'administration du 26 février 2025 à effet du 1 ^{er} mars 2025 pour une durée indéterminée Nommé Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 15 juillet 2025 pour la durée de son mandat d'administrateur venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Madame Corinne CHANSIAUD	Administrateur	Secrétaire Générale	Aucune	Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25-06-2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24-06-2026 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2032 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Monsieur Julien POURQUERY	Administrateur	NEANT	Président SAS BASEQUAMPER	Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 28 juin 2024 en remplacement de Monsieur Christian RIBES, démissionnaire. Il exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les mandataires sociaux

Nom	Nature du mandat	Société
Madame Sandrine Bordas	Présidente	SASU BORDAS
Monsieur Willy Fortunato	Gérant Membre associé Vice-Président Industrie	SARL ORIGINE CCI Corrèze CPME 19
Madame Corinne Chansiaud	-	-
Monsieur Julien Pourquéry	-	-

5.2 CONVENTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % et une société contrôlée au sens de l'article L. 233-3 : NEANT

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

- **Apport en compte courant à la société OSHUN**

La convention d'apport en compte courant conclue avec la société OSHUN au mois d'avril 2020, selon les modalités suivantes, s'est poursuivie :

- Montant : 92 000 €, avance non rémunérée.

Au cours de sa réunion du 15 décembre 2021, le Conseil d'Administration de la société Oshun a décidé d'incorporer le compte courant au capital, avec réduction du capital.

La filiale SAS OSHUN a été mise en liquidation judiciaire simplifiée en date du 08/02/2024. Cette procédure a pris fin en date du 05/07/2024. La procédure collective est toujours en cours.

Convention de prestations de services avec la société ORIGINE

La convention de prestation de service conclue entre UV GERMI et la société ORIGINE, s'est poursuivie sur le premier semestre 2026. Les services fournis par la société ORIGINE concernent des missions de R&D, assistance technique, direction financière, développement commercial, relations publiques et accompagnement stratégique.

Le montant des prestations facturées par Origine à UV GERMI se sont élevées à 312 146,16 euros sur le premier semestre 2026.

Nouvelles conventions réglementées autorisées et conclues en 2026 :

Néant

Nomination/Renouvellement des Commissaires aux Comptes

La société GRANT THORNTON, a été nommée en tant que Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2017 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'Assemblée générale du 29 juin 2023 a renouvelé le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTON pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, la Société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre maximum est porté à vingt-quatre en cas de fusion selon les conditions fixées par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 80 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration. Lorsque ce seuil est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques ou morales, choisies ou non parmi les actionnaires, qui ont pour seule fonction d'assister aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Le nombre des censeurs ne peut excéder cinq.

La durée de leurs fonctions est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Au jour du présent rapport, l'Assemblée générale n'a pas nommé de censeur au Conseil d'administration.

MODIFICATION DES STATUTS

La modification des statuts se fait dans les conditions prévues par la réglementation.

7/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 juin 2026

Comptes semestriels

Bilan Actif

		30/06/2026			31/12/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement	1 929 349	1 451 448	477 902	542 287
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	562 921	436 178	126 742	138 068
	Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	404 360		404 360	403 189
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	393 953	222 298	171 656	185 372
	Autres immobilisations corporelles	1 047 437	717 671	329 766	368 351
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	100 000	100 000		
	Créances rattachées à des participations	92 000	92 000		
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	530 938	29 097	501 841	302 123
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	150		150	150
Total de l'actif immobilisé (III)		5 166 109	3 048 691	2 117 417	2 044 540
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements	1 370 077		1 370 077	1 650 772
	En-cours de production	1 417 700	462 058	955 643	972 174
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 307		2 307	10 418
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 244 736	7 016	1 237 720	1 075 465
	Autres créances	520 359		520 359	607 684
	Charges constatées d'avance	113 763		113 763	136 122
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	502 374		502 374	502 374
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 971 496		1 971 496	4 331 144
Total de l'actif circulant (IV)		7 142 812	469 074	6 673 738	9 286 153
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		12 308 920	3 517 765	8 791 156	11 330 693
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				531 088	302 273
(2) dont créances à moins d'un an				1 878 858	1 928 960

Mission de Présentation des Comptes

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

30/06/2026

31/12/2025

Capitaux Propres	Capital(dont versé)	364 184	484 184
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	6 347 416	8 867 416
	Ecart s de réévaluat ion		
	Ecart s d'équival ence		
	Réserves :		
	Réserv e légale	47 169	42 104
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es	375 156	278 913
	Report à nouv eau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	188 773	101 308
	Subv entions d'inv estissement	144 043	162 684
	Prov isions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	7 466 740	9 936 608
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Av ances conditionnées	162 250	
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)	162 250	
Provisions	Prov isions pour risques	10 267	10 267
	Prov isions pour charges		
	Total des provisions (III)	10 267	10 267
Dettes	Emprunts obligataires conv ertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	230 000	236 000
	Emprunts et dettes financières div ers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Av ances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 802	15 502
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324 726	557 404
	Dettes fiscales et sociales	461 581	536 569
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	96 089	38 343
	Produits constatés d'av ance	11 700	
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	1 151 898	1 383 818
	Ecart s de conv ersion et différences d'évaluat ion - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	8 791 156	11 330 693
(1) Dont à moins d'un an (hors av ances et acomptes reçus sur commandes en cours)		946 096	1 164 316
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06		30/06/2026	31/12/2025
		France	Exportations et livraisons intra communautaires	6 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	3 888 590	270 005	4 158 595	6 805 608
	Montant net du chiffre d'affaires	3 888 590	270 005	4 158 595	6 805 608
	Production stockée			(36 460)	78 727
	Production immobilisée			115 624	242 518
	Subventions			18 642	143 483
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			19 928	17 379
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			7 371	30 000
	Autres produits			1 456	1 190
	Total des produits d'exploitation (I)			4 285 156	7 318 904
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			875 265	1 804 488
	Variation de stocks			280 695	26 002
	Autres achats et charges externes (1)			1 271 746	2 187 131
	Impôts, taxes et versements assimilés			38 073	59 267
	Salaires			972 012	1 896 483
	Cotisations sociales			406 820	800 909
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			197 708	404 933
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 827	33 989
	Dotations aux provisions				15 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			81 626	14 780
	Autres charges			4 340	3 415
	Total des charges d'exploitation (II)			4 133 112	7 246 398
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				152 044	72 507
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2026	31/12/2025
Règlement ANC 2022-06			
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		152 044	72 507
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	16 844	58 175
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		21
	Reprises sur dépréciations et provisions		68 838
	Différences positives de change		109
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		16 844	127 141
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 597	
	Intérêts et charges assimilées (3)	4 386	7 840
	Différences négatives de change	131	244
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		169 508
Total des charges financières (VI)		18 114	177 592
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		(1 271)	(50 451)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		150 773	22 056
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		1 030
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(1 030)
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		(38 000)	(80 282)
Total des produits (I+III+V+VII)		4 302 000	7 446 046
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 113 227	7 344 738
BENEFICE OU PERTE		188 773	101 308
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Annexes aux comptes semestriels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 791 156** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 302 000** euros et un total **charges** de **4 113 227** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **188 773** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2026** et finit le **30/06/2026**.

Il a une durée de **6** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes de situation qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT :

Une réduction de capital a été opérée en janvier 2026 pour un montant nominal de 120 000 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions rachetées ; l'offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires a permis de mettre en oeuvre une réduction de capital pour un montant total de 2 640 000 euros.

FILIALE OSHUN :

Pour rappel, la filiale SAS OSHUN a été mise en liquidation judiciaire simplifiée en date du 08/02/2024. Cette procédure a pris fin en date du 05/07/2024. La procédure collective est toujours en cours.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait postérieur à la clôture significatif n'a été noté.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables :

Les comptes semestriels sont présentés selon les dispositions du Plan Comptable Général 2025.

(Règlement n°2014-03 du 05 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par les règlements y succédant dont le règlement N°2022-06 du 4 novembre 2022)

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un événement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant. Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
 - La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
 - Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	1 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Fonds commercial	NA	
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	dégressif	3 ans
Matériel mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Immobilisations en cours	NA	

- Immobilisations financières

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et ont subi une dépréciation pour la totalité de leur valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Les autres titres immobilisés, actions propres d'UV GERMI, sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO et ont subi une dépréciation pour tenir compte du cour moyen de l'action enregistré au mois de juin 2026, d'un montant de 29 097 €.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnement, évalués à leur valeur nominale, et d'une avance financière à la SAS OSHUN pour 92 000,00€ dépréciée à hauteur de 92 000 €.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont évaluées selon la méthode FIFO. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

CONTEXTE ECONOMIQUE :

Les évènements du premier semestre 2026 au Moyen Orient ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur l'activité d'UV GERMI au premier semestre en diminuant la part de l'Export.

Ces évènements extrêmement volatiles et évolutifs ne permettent pas, à ce stade, d'estimer réellement les impacts financiers sur UV GERMI.

Influencée par la conjoncture économique mondiale, l'activité a connu également connu des reports de commandes de l'année 2025 et du premier semestre 2026 sur la seconde partie de l'exercice 2026.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développ ^e ment	1 889 854		39 495			1 929 349
	Autres immobilisations incorporelles	1 053 100		133 633	39 495	74 958	1 072 281
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 942 954		173 129	39 495	74 958	3 001 630
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc ^t aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	384 280		9 673			393 953
	Instal., agencement, aménagement divers	647 527					647 527
	Matériel de transport	115 779				13 900	101 879
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	298 943		9 186		10 098	298 031
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 446 530		18 859		23 998	1 441 391	
FINANCIERES	Participations	100 000					100 000
	Créances rattachées à des participations	92 000					92 000
	Autres titres immobilisés	317 623		213 316			530 938
	Prêts et autres immobilisations financières	150					150
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	509 773		213 316			723 088
TOTAL		4 899 256		405 304	39 495	98 956	5 166 109

Détail des immobilisations financières

Détail des immobilisations financières = 723 089 €uros

Etat des immobilisations financières	Nombre	Valeur unitaire	Total
Actions SAS OSHUN	1 000	100	100 000
Actions propres UV GERMI	49 269	2.93395	144 553
Frais d'opérations boursières			386 386
Avances Financières SAS OSHUN			92 000
Dépôts et cautionnements			150
TOTAL			723 089

La Société UV GERMI a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de 27 924 actions propres au cours moyen de 2.52 euros par actions.

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2026
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développem				1 347 567	103 881		1 451 448
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles				406 843	29 335		436 178
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				1 754 410	133 216		1 887 626
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels				198 908	23 390		222 298
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				423 076	19 107		442 183
	Matériel de transport				29 729	11 162	7 249	33 641
	Matériel de bureau, mobilier				241 093	10 851	10 098	241 847
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				892 806	64 510	17 348	939 969	
TOTAL				2 647 216	197 726	17 348	2 827 594	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2026	
				Utilisées	Non utilisées		
Règlement ANC 2022-06							
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers						
	Provisions pour investissement						
	Provisions pour hausse des prix						
	Provisions pour amortissements dérogatoires						
	Provisions fiscales pour prêts d'installation						
	Provisions autres						
	PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 267				10 267	
	Pour garanties données aux clients						
	Pour amendes et pénalités						
	Pour pertes de change						
	Pour pensions et obligations similaires						
	Pour impôts						
	Pour renouvellement des immobilisations						
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer						
	Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 267				10 267		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	192 000 15 500	13 597			192 000 29 097	
	Sur stocks et en-cours	481 985		19 928		462 058	
	Sur comptes clients	2 189	4 827			7 016	
	Autres						
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	691 675	18 424	19 928		690 170	
	TOTAL GENERAL		701 942	18 424	19 928		700 438
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 827 13 597	19 928		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	92 000		92 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	531 088	531 088	
	Clients douteux ou litigieux	8 419	8 419	
	Autres créances clients	1 236 317	1 236 317	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 686	1 686	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	120 621	120 621	
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 522	27 522	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	38 411	38 411	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	332 118	332 118	
	Charges constatées d'avance	113 763	113 763	
	TOTAL DES CREANCES	2 501 946	2 409 946	92 000
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine	230 000	52 000	178 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	324 726	324 726		
	Personnel et comptes rattachés	176 249	176 249		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	227 231	227 231		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 564	40 564		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 537	17 537		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	96 089	96 089		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	11 700	11 700		
	TOTAL DES DETTES	1 124 096	946 096	178 000	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 000			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Détail de la trésorerie

Synthèse de la trésorerie = 2 473 869.13 €

Synthèse de la trésorerie	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Compte Actions	502 373,51	502 373,51	
Comptes Bancaires	1 014 014,45	725 557,61	288 456,84
Comptes de Placement	947 881,27	3 598 909,26	- 2 651 027,99
Compte Libre Espèce			
Caisse	3,74	3,74	
Intérêts à recevoir	9 596,16	6 673,69	2 922,47
TOTAL	2 473 869,13	4 833 517,81	- 2 359 648,68

Frais de recherche

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
30/06/2026				
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers	477 902			477 902
TOTAL	477 902			477 902
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	477 902			477 902
Dont inscrit au compte 203 du bilan	477 902			

Détail des frais de recherche et développement

Frais de recherche & développement = 1 929 349 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 929 349	1 451 447	477 902	25 %

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- L'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- La capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- La démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- La disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- Les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- Les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Au 30 juin 2026, les immobilisations incorporelles en-cours représentent 477 902 €.

Fonds Commercial

	30/06/2026	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	105 000	
TOTAL	105 000	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

30/06/2026

Total des Produits à recevoir		381 271
Autres créances		381 271
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOIR	1 486	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	38 411	
INTERETS A RECEVOIR	9 596	
PRODUITS A RECEVOIR	331 778	

Charges à payer

30/06/2026

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		391 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 362
FOURN FACTURES NON PARVENUES	31 362	
Dettes fiscales et sociales		268 883
PERS CONGES A PAYER	161 683	
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A P	14 566	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	67 694	
CHGS SOCIALES - CHGS A PAYER	15 141	
ETAT CHARGES A PAYER	9 799	
Autres dettes		90 966
AVOIR A ETABLIR	10 405	
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PA	80 561	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		113 763	113 763
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			113 763

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2026
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		11 700	11 700
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			11 700

Capital social

		30/06/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 227 891,00	0,1500	484 183,65
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		800 000,00	0,1500	120 000,00
	Du capital social fin d'exercice		2 427 891,00	0,1500	364 183,65

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2025	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2026
Capital social	484 184			(120 000)	364 184
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8 867 416			(2 520 000)	6 347 416
Ecarts de réévaluation					
Réserv e légale	42 104	52 234		(47 169)	47 169
Réserv es statutaires ou contractuelles					
Réserv es réglementées					
Autres réserv es	278 913	96 243			375 156
Report à nouv eau		(47 169)		47 169	
Résultat de l'exercice	101 308	(101 308)		188 773	188 773
Subv entions d'inv estissement	162 684			(18 642)	144 043
Prov isions réglementées					
TOTAL	9 936 608			(2 469 868)	7 466 740

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouv erture de l'exercice après affectation du résultat n-1

9 936 608

Capitaux propres à l'ouv erture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

9 936 608

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

(2 469 868)

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	3 800 583	269 590	4 070 172
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	88 008	415	88 423
TOTAL	3 888 590	270 005	4 158 595

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal de la société étant à 0, la société ne supporte pas de charge d'impôts.

Les montants comptabilisés au compte de résultat, au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Aux crédits d'impôts recherche et dépenses d'innovation estimés au 31/12/2025 à 74 222 €
- A la réduction impôt mécénat au 31/12/2025 pour un montant de 6 060 €.

Pour rappel, le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 1 594 628 € au 31/12/2025.

Engagements financiers

30/06/2026

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés indemités de fin de carrière	98 131	
	98 131	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	98 131	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Indemnité de fin de carrière

Indemnité de départ à la retraite = 98 131 €uros

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de la SA UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées.

Les Hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 3.65%
- Taux de revalorisation des salaires 1%
- Taux de charges patronales, Cadres 50% ; Non cadres 35%
- Taux contribution employeur 30%
- Droits conventionnels : Convention de la métallurgie de la Corrèze
- Mobilité des actifs : Taux de Turn-over faible
- Table de mortalité INSEE 2024
- Départ volontaire à la retraite à taux plein : Cadres : 60-67 ans / Non cadres : 60 - 64 ans

Indemnité de fin de carrière	31/12/2025	31/12/2025
Montant des engagements	98 131	104 440

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2026	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		10	
	Agents de maîtrise et techniciens		12	
	Employés		6	
	Ouvriers & apprentis		12	
	TOTAL		40	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	30/06/2026
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	468 152	484 184	484 184	484 184	364 184
	Nombre d'actions ordinaires	3 121 016	3 227 891	3 227 891	3 227 891	2 427 891
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	7 163 288	8 035 842	8 512 602	6 805 608	4 158 595
	Résultat av ant impôts, participations dotations aux amorts et prov .	(400 161)	849 904	1 108 077	388 731	346 977
	Impôts sur les bénéfices	(172 798)	(162 559)	(138 122)	(80 282)	(38 000)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	65 996	290 088	709 927	101 308	188 773
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, av ant dotations aux amorts et prov .					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Div idende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	46	42	39	39	40
	Montant de la masse salariale	1 859 286	1 978 890	2 075 112	1 896 483	972 012
	Montant des sommes v ersées en av antages sociaux	709 241	772 994	824 837	800 909	406 820

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

	30/06/2026	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SAS OSHUN			15,00			
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						
		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SAS OSHUN						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						

Produits et Charges exceptionnels

30/06/2026

Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	SITUATION VS COMPTES ANNUELS							
	30/06/2026	31/12/2025	%	%	30/06/2026	31/12/2025	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	14 608	27 124	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	14 608	27 124	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

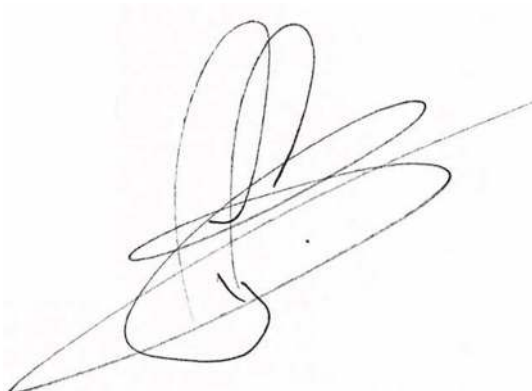
(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

8/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2026, dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport annuel d'activité présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes annuels, des principales transactions entre les parties liées.

Willy FORTUNATO

Président Directeur Général



Responsable de l'information financière

Madame Corinne CHANSIAUD

Secrétaire Générale

Téléphone : 05.55.88.18.88

Mail : cchansiaud@uvgermi.f